

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LA TALAUDIERE, 41 RUE DE LA REPUBLIQUE 42350 LA TALAUDIERE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur CHAUSSE Stéphane, représentant de la société S CHAUSSE FORMATION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe LE BELLEVUE 5 IMPASSE ROCHE NEYRON 42140 FONTANES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur CHAUSSE Stéphane	100	1 000 €

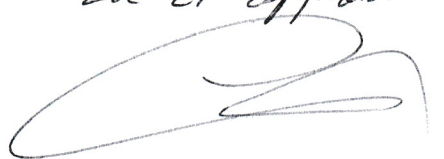
En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé


La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel La Talaudière
41-43, rue de la République
42350 LA TALAUDIERE
Tél. 04 77 49 52 25
Fax. 04 77 53 97 91
